



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-34787>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-34787**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Régie Eau d'Azur (06)

**Forme juridique de l'acheteur** : Entreprise publique

**Activité de l'entité adjudicatrice** : Activités liées à l'eau

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Transport et prise en charge d'une partie des boues déshydratées produites sur la station d'épuration d'Haliotis (Nice)

**Description** : Dans un contexte de mise en service de l'Unité de Valorisation Énergétique, il est prévu par EAU d'AZUR, de sécuriser la filière d'évacuation et de diriger la quantité de boues initialement destinée à l'incinération vers des filières de compostage à partir du mois de mai 2025. Le présent marché porte donc sur le transport et la prise en charge de la production de boues pour 2 périodes de 12 mois s'étendant de manière prévisionnelle de mai 2025 avril 2027 (en cas de reconduction). Celle-ci correspond à environ 86 000TMB de boues déshydratées de 30 à 35% de siccité environ. Cette quantité peut être ajustée en fonction des contraintes spécifiques en terme de conditionnement. La prestation inclut : o La mise à disposition des camions de transport étanches et bâchés afin de gérer la logistique équivalente à la production de boues brutes journalière moyennée sur 6 jours, c'est à dire 145 TMB/j environ. o Le suivi du chargement sur le site d'Haliotis, en lien avec les équipes d'exploitation, afin de s'assurer du respect des exigences réglementaires en terme de circulation. A ce titre un pont-bascule est disponible afin d'enregistrer les tonnages évacués. o Le transport de ces boues dans un ou des sites de compostage agréés. o La prise en charge et le traitement de ces boues sur ces sites o Les analyses de contrôle à réception si nécessaire o La réalisation des analyses de suivi (agronomique et autre) o Les rapports et attestations de suivi relatives au traitement des boues o L'obtention des autorisation administratives nécessaires o Les taxes applicables Le transport des boues doit s'effectuer 6 Jours /7. Néanmoins, des dispositions particulières doivent être mises en oeuvre pour faire face à des événements particuliers (événement sportifs ou autres bloquant l'accès au site/ jours fériés). De ce fait, une flexibilité en terme de logistique sera requise afin de pouvoir mobiliser des camions supplémentaires en cas de besoin. Les silos de stockage sur site ne peuvent...

**Identifiant de la procédure :** a37ea32d-e7cf-4168-bfa7-a912f62c7e9c

**Identifiant interne :** 2025-0015

**Type de procédure :** Ouverte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90513700 Services de transport des boues

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 90513900 Services d'évacuation des boues

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 90513800 Services de traitement des boues

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** les candidats devront participer à une visite obligatoire. les modalités d'organisation et de participation à la visite sont mentionnées au règlement de la consultation.

**Base juridique :**

Directive 2014/25/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paieement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paieement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Transport et prise en charge d'une partie des boues déshydratées produites sur la station d'épuration d'Haliotis (Nice)

**Description** : La prestation inclut : • La mise à disposition des camions de transport étanches et bâchés afin de gérer de gérer l'évacuation vers les compostières équivalente à la production de boues brutes journalière moyennée sur 6 jours, c'est à dire 145 TMB/j environ. • La logistique sur le site de chargement 7 jours/7 ainsi que le suivi du chargement sur le site d'Haliotis, en lien avec les équipes d'exploitation, afin de s'assurer du respect des exigences réglementaires en terme de circulation. A ce titre un pont-bascule est disponible afin d'enregistrer les tonnages évacués. • Le transport de ces boues dans un ou des sites de compostage agréés. • La prise en charge et le traitement de ces boues sur ces sites • Les analyses de contrôle à réception si nécessaire • La réalisation des analyses de suivi (agronomique et autre) • Les rapports et attestations de suivi relatives au traitement des boues • L'obtention des autorisation administratives nécessaires • Les taxes applicables Le chargement sur site doit s'effectuer 7 jours /7 afin d'assurer un fonctionnement continu des installations de production. Néanmoins, des dispositions particulières doivent être mises en œuvre pour faire face à des évènements particuliers (évènement sportifs bloquant l'accès au site/ jours fériés). De ce fait, une flexibilité en terme de logistique sera requise afin de pouvoir mobiliser des camions supplémentaires en cas de besoin.

**Identifiant interne** : 2025-0015

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 90513700 Services de transport des boues

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 90513900 Services d'évacuation des boues

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 90513800 Services de traitement des boues

**Options** :

**Description des options** : Durée: 12 mois renouvelable 1 fois - 24 mois maximum

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 24 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 1

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 14,400,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Critères marchés publics écologiques** : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : se référer au règlement de consultation

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : se référer au règlement de la consultation

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : voir règlement de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Description de la garantie financière** : voir CCAP

**Date limite de réception des offres** : 07/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** se référer au CCAP

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Montage financier :** financement sur ressources propre avance prévue selon les dispositions du CCAP

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nice

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Régie Eau d'Azur (06)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Régie Eau d'Azur (06)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nice

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Régie Eau d'Azur (06)

**Organisation qui traite les offres :** Régie Eau d'Azur (06)

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Régie Eau d'Azur (06)

**Numéro d'enregistrement :** 80263060800064

**Adresse postale :** Crystal Palace 369 / 371 Promenade des Anglais - CS 53135

**Ville :** Nice Cedex 3

**Code postal :** 06203

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [marchespublics@eaudazur.com](mailto:marchespublics@eaudazur.com)

**Téléphone :** +33 489981487

**Adresse internet :** <https://www.marches-securises.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Nice

**Numéro d'enregistrement :** 17060005000026

**Ville :** Nice Cedex 1

**Code postal :** 06050

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr)

**Téléphone :** +33 489978600

**Adresse internet :** <http://nice.tribunaladministratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable

**Numéro d'enregistrement :** 17130000700019

**Ville :** MARSEILLE Cedex 6

**Code postal :** 13282

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr](mailto:catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr)

**Téléphone** : +33 484354554

**Adresse internet** : [www.economie.gouv.fr/](http://www.economie.gouv.fr/)

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : 156611-2025

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

**Description** : Au lieu de lire: "La prestation inclut : o La mise à disposition des camions de transport étanches et bâchés afin de gérer la logistique équivalente à la production de boues brutes journalière moyennée sur 6 jours, c'est à dire 145 TMB/j environ. o Le suivi du chargement sur le site d'Haliotis, en lien avec les équipes d'exploitation, afin de s'assurer du respect des exigences réglementaires en terme de circulation. A ce titre un pont-bascule est disponible afin d'enregistrer les tonnages évacués." Il convient de lire: "La prestation inclut : • La mise à disposition des camions de transport étanches et bâchés afin de gérer de gérer l'évacuation vers les compostières équivalente à la production de boues brutes journalière moyennée sur 6 jours, c'est à dire 145 TMB/j environ. • La logistique sur le site de chargement 7 jours/7 ainsi que le suivi du chargement sur le site d'Haliotis, en lien avec les équipes d'exploitation, afin de s'assurer du respect des exigences réglementaires en terme de circulation. A ce titre un pont-bascule est disponible afin d'enregistrer les tonnages évacués." Au lieu de lire: "Le transport des boues doit s'effectuer 6 Jours /7" Il convient de lire: "Le chargement sur site doit s'effectuer 7 jours /7 afin d'assurer un fonctionnement continu des installations de production".

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section** : PROCEDURE

**Description des modifications** : Au lieu de lire: "La prestation inclut : • La mise à disposition des camions de transport étanches et bâchés afin de gérer la logistique équivalente à la production de boues brutes journalière moyennée sur 6 jours, c'est à dire 145 TMB/j environ. • Le suivi du chargement sur le site d'Haliotis, en lien avec les équipes d'exploitation, afin de s'assurer du respect des exigences réglementaires en terme de circulation. A ce titre un pont-bascule est disponible afin d'enregistrer les tonnages évacués." Il convient de Lire: "La prestation inclut : • La mise à disposition des camions de transport étanches et bâchés afin de gérer de gérer l'évacuation vers les compostières équivalente à la production de boues brutes journalière moyennée sur 6 jours, c'est à dire 145 TMB/j environ. • La logistique sur le site de chargement 7 jours/7 ainsi que le suivi du chargement sur le site d'Haliotis, en lien avec les équipes d'exploitation, afin de s'assurer du respect des exigences réglementaires en terme de circulation. A ce titre un pont-bascule est disponible afin d'enregistrer les tonnages évacués." au lieu de lire: "Le transport des boues doit s'effectuer 6j/7" Il convient de lire: "Le chargement sur site doit s'effectuer 7 jours /7 afin d'assurer un fonctionnement continu des installations de production. "

**Les documents de marché ont été modifiés le** : 27/03/2025

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section** : LOT-0001

**Description des modifications** : Au lieu de lire: "La prestation inclut : • La mise à disposition des camions de transport étanches et bâchés afin de gérer la logistique équivalente à la production de boues brutes journalière moyennée sur 6 jours, c'est à dire 145 TMB/j environ. • Le suivi du chargement sur le site d'Haliotis, en lien avec les équipes d'exploitation, afin de s'assurer du respect des exigences réglementaires en terme de circulation. A ce titre un pont-bascule est

disponible afin d'enregistrer les tonnages évacués." Il convient de lire: "La prestation inclut : • La mise à disposition des camions de transport étanches et bâchés afin de gérer de gérer l' évacuation vers les compostières équivalente à la production de boues brutes journalière moyennée sur 6 jours, c'est à dire 145 TMB/j environ. • La logistique sur le site de chargement 7 jours/7 ainsi que le suivi du chargement sur le site d'Haliotis, en lien avec les équipes d' exploitation, afin de s'assurer du respect des exigences réglementaires en terme de circulation. A ce titre un pont-bascule est disponible afin d'enregistrer les tonnages évacués." au lieu de lire: "Le transport des boues doit s'effectuer 6j/7" Il convient de lire: "Le chargement sur site doit s' effectuer 7 jours /7 afin d'assurer un fonctionnement continu des installations de production. "

**Les documents de marché ont été modifiés le : 27/03/2025**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** dd8c52b0-5ca6-4589-9d95-7f46a8cd0b89 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 27/03/2025 à 14:47

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27/03/2025